

Les arbres remarquables de notre commune

L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. Ces derniers, au-delà de leur simple condition naturelle, ont servi à travers les siècles, de support à la Foi et aux croyances, de lieu de justice ou d'instrument de gestion de l'espace des frontières.

Aujourd'hui, l'arbre est toujours signe de force et de durabilité.

La Région Wallonne a effectué un **recensement** pour l'ensemble des 262 communes wallonnes et répertorié plus de 25.000 arbres et haies remarquables. Ces haies, alignements ou arbres isolés remarquables **sont protégés** : toute modification de leur silhouette ou toute velléité d'abattage sont subordonnées à une autorisation délivrée par le Collège communal après consultation des services de la Division de la Nature et des Forêts.

En 2010, sur notre commune, 5 arbres supplémentaires avaient été rajoutés à cette liste. Notre commune, hormis le parc du collège Saint-Etienne qui comprend à lui-seul 37 arbres remarquables, compte 16 arbres et 4 haies remarquables. La localisation de ces différents arbres peut être retrouvée sur WalOnMap

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Sélectionnez Catalogue du Géoportail
> Aménagement du territoire
> Arbres et Haies remarquables

Que signifie « Remarquable » ?
(Art. R.IV.4 du CoDT)

Pour être qualifié de **Remarquable**, différents critères entrent en ligne de compte : paysager, historique, folklorique, botanique, dendrologique, religieux, taille, curiosité ou repère géographique. D'autres critères sont également possibles :

1. Les arbres (ou arbustes) visibles dans leur entièreté depuis un point de l'espace public dont les troncs mesurés à 150 cm du sol font une circonférence de 150 cm (ou 70 cm pour les arbustes).
2. Les arbres fruitiers s'ils :
 - sont menés en hautes-tiges,
 - font partie de verger de minimum 15 arbres,
 - ont des circonférences de minimum 100 cm (à 150 cm du sol),
 - appartiennent à des variétés visées à l'article 8 de l'arrêté du 8 sept. 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards.
3. Les haies d'essences indigènes plantées depuis plus de trente ans sur le domaine public de la voirie.

Les arbres destinés à l'exploitation sylvicole ou à l'agroforesterie ne sont pas concernés.

Quels sont les implications ?
(Art. D.IV.4 du CoDT)

L'abattage d'un arbre ou d'une haie remarquable est soumis à un **permis d'urbanisme** (sans nécessité de recourir à un architecte), tout comme le fait de porter préjudice aux racines ou de modifier son aspect.

Comment faire devenir un arbre ou une haie « remarquable » ?

Signalez-le auprès de notre éco-conseiller par mail via environnement@mont-saint-guibert.be, en mentionnant sa localisation précise, l'essence, une photo et une brève explication justifiant le caractère remarquable de l'arbre. Le Collège délibérera pour ajouter (ou non) les arbres/haies à la liste officielle - validée par la Région Wallonne - publiée au Moniteur belge et remise à jour tous les 3 ans.

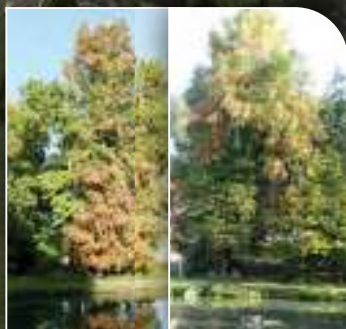
Munis d'un appareil photo, de son vélo et d'une carte IGN, notre éco-conseiller a fait le tour des arbres et haies remarquables de la commune. Vous trouverez dans ce dossier ceux du Collège des Hayeffes et de Mont-Saint-Guibert. Dans les prochains bulletins communaux, nous vous présenterons les arbres et haies remarquables de Corbais et Hevillers.

Bonne découverte !



Les arbres et haies remarquables

// dans le parc du Collège



1-2 - Cyprès chauves
au bord de l'eau. Arbre originaire du Sud-Est des Etats-Unis. Le mot Cyprès vient de Cyparisse, un personnage de la mythologie grecque, petit-fils d'Hercule, qui fut changé en ... Cyprès par Apollon.



3 - Érable champêtre.
Arbre qui reste petit (10 m à maturité environ).



4 - Tilleul argenté pleureur. Originaire du Proche-Orient, cet arbre a la particularité de produire un nectar aux effets néfastes sur les pollinisateurs (abeilles et bourdons).



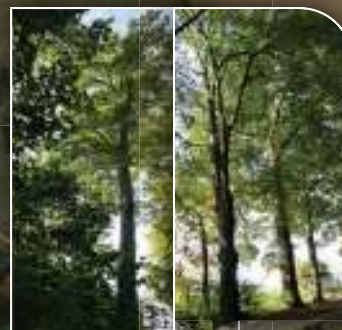
5 - Allée de hêtres pourpres. Les hêtres pourpres ont une croissance plus lente que leurs homologues verts, c'est donc leur caractère ornemental qui a mené à leur sélection.



6 - Trio de hêtres pourpres. Le hêtre a la particularité d'avoir une écorce lisse.



7 - Duo de platanes communs. Hybride entre le platane d'Orient et le platane d'Occident.



8-9 - Ensemble de 2 tilleuls de Hollande et de 2 chênes pédonculés. Les tisanes de fleurs de tilleul sont reconnues pour leurs effets calmants (à faible dose).



10 - Alignement de platanes communs. Sa longévité et son houppier large en font un arbre d'ornement et d'alignement fréquemment rencontré



11 - 3 hêtres pourpres dans le massif. Retenons que «Le charme d'Adam est d'«Hêtre» à poils». Cette expression est un moyen mnémotechnique pour distinguer les feuilles de charme (à dents) et de hêtre (à poils).

6 - Hêtre pourpre majestueux rue Saint-Jean. Par rapport aux autres essences de nos régions, le hêtre a tendance à faire sortir ses feuilles plus tard au printemps. Les jeunes individus par ailleurs peuvent garder leurs feuilles (mortes) attachées aux branches pendant l'hiver. C'est ce qu'on appelle la marcescence.



Les arbres et haies remarquables // dans notre commune

5 - Tilleul de Hollande le long de la rue des Hayeffes. Contrairement à son homologue argenté, le tilleul de «Hollande» est originaire et se retrouve à peu près partout en Europe.



1 - Frêne commun jouxtant l'église de Mont-Saint-Guibert. Le frêne est aussi appelé l'arbre des centenaires du fait de sa longévité. Aujourd'hui les frênes sont menacés par une maladie cryptogamique, la chalarose. Certains frênes remarquables de la commune ont d'ailleurs dû être abattus pour des raisons de sécurité.



7 - Cèdre somptueux rue Saint-Jean. D'après l'inventaire il s'agit d'un cèdre du Liban, mais peut-être s'agit-il d'un cèdre de l'Atlas ? Nous laisserons les spécialistes en juger.



3 - Cépée de 2 troncs de chêne le long de la rue de Corbais. Une cépée est un ensemble de tiges partant de la souche d'un arbre ayant été coupé précédemment.



4 - Tilleul argenté pleureur de la maison de repos «Au bon vieux temps». Le nom argenté provient des feuilles qui ont une face inférieure blanche. Lorsque le vent souffle, l'alternance de la mise en lumière des faces vertes et blanches donnent à l'arbre un reflet argenté.



2

2 - Marronnier d'Inde de la rue de la Fosse. Arbre symbolisant la liberté, planté le 8 mai 1975 par les prisonniers de guerre de la guerre 1940 - 1945 en souvenir des privations endurées.



En tant que commune, nous allons proposer à la classification, le hêtre de l'étiquette de la bière « Vieux temps ».

Car cet arbre, symbole d'une des meilleures bières du monde, existe réellement ! Il se situe sur le site des anciennes brasseries. Il s'agit d'un hêtre plus que centenaire. Par ses dimensions, son histoire et le symbole qu'il représente, il aurait tout à fait sa place au sein de la liste des arbres remarquables de la commune. **Nous avons introduit un dossier afin qu'il soit reconnu comme un arbre remarquable.** Vous connaissez des anecdotes sur cet arbre ? Merci de nous les transmettre afin que nous puissions compléter sa fiche :

environnement@mont-saint-guibert.be